



# TERMES ET CONDITIONS

**EMISSION DE BONS DE SOUTIEN ET DE RESILIENCE  
ET OBLIGATIONS DE RELANCE DU TRÉSOR**

**DU 13 DÉCEMBRE 2022**

**ETAT DE CÔTE D'IVOIRE**

# TERMES ET CONDITIONS

## BONS DE SOUTIEN ET DE RESILIENCE ET OBLIGATIONS DE RELANCE DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

Dénomination de l'émission	CI000000xxxx-BSR-DÉCEMBRE-2023 CI0000005773-OdR-DÉCEMBRE-2025	
Nature des titres	Bons de Soutien et de Résilience et Obligations de Relance du Trésor de maturité initiale 364 jours et 3 ans	
But de l'émission	<p>La présente émission de Bons Soutien et de Résilience (BSR) et Obligations de Relance (OdR) visent à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État du Sénégal dans le cadre de ces plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire.</p> <p>Elle concerne l'ensemble des États de la zone UEMOA. Elle cible principalement <b>les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamée par les États de la zone. Elle est ouverte aux investisseurs de l'espace UEMOA et HORS UEMOA.</b></p>	
Emetteur	Etat de Côte d'Ivoire à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.	
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).	
Procédure d'émission	Adjudication ouverte	
Montant mis en adjudication	35 000 millions de FCFA	
Valeur nominale unitaire	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA
Maturité	364 jours	3 ans
Echéance	12/12/2023	06/12/2025
Taux d'intérêt	5,20%	
Taux Coupon Couru	A la prochaine date de paiement de coupon le 06 décembre 2023, tous les souscripteurs recevront un coupon plein quel que soit le moment d'acquisition des titres. Sur cette base, les souscripteurs à cette deuxième tranche auront à verser en plus du prix (pied de coupon couru), un taux de coupon couru de 0,113973% qui leur permet d'avoir droit à un coupon entier	



# TERMES ET CONDITIONS

## BONS DE SOUTIEN ET DE RESILIENCE ET OBLIGATIONS DE RELANCE DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

		le 06 décembre 2023.
Taux/Prix	Les soumissions sont faites à taux multiples et inférieurs ou égaux à 3,50%	Les soumissions sont faites à prix multiples $\geq$ 9 900 FCFA.
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance
Paiement des intérêts	Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année.
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.	
Sûreté des remboursements	Les Bons de Soutien et de Résilience et Obligations de Relance du Trésor sont émis par le Trésor Public de Côte d'Ivoire et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.	
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le mardi 13 décembre 2022 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.	
Date et heure limite de dépôt des offres	Le mardi 13 décembre 2022 à 10 heures 30 minutes, TU.	
Date de dépouillement des offres	Le mardi 13 décembre 2022	
Date de valeur des titres	Le mercredi 14 décembre 2022	
Modalités de souscription des titres	<p>L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les établissements de crédit ;</li> <li>- les organismes financiers régionaux ;</li> <li>- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;</li> <li>- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).</li> </ul> <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.</p> <p>Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>	
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission	



# TERMES ET CONDITIONS

## BONS DE SOUTIEN ET DE RESILIENCE ET OBLIGATIONS DE RELANCE DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

	<p>le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Refinancement aux guichets de la BCEAO	<p>Les Bons de Soutien et de Résilience et les Obligations de Relance du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.</p> <p>Particulièrement les Bons dénommés « BONS DE SOUTIEN ET DE RÉSILIENCE » bénéficient, en sus des guichets classiques de la BCEAO, de l'accès exclusive à un guichet spécial de refinancement à 12 mois.</p> <p>Caractéristiques du guichet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les bons de soutien et de résilience sont refinancés à taux fixe et à la demande (chaque fois que les banques les présenteront sur ce guichet spécial).</li><li>• La maturité du refinancement est de 12 mois (dès le premier jour ouvré d'achat des titres).</li><li>• Les banques disposent d'une souplesse dans le processus de refinancement, avec une période de 30 jours à compter de la date d'émission des titres pour les présenter sur le guichet</li></ul> <p>Le taux d'intérêt applicable au refinancement sur ce guichet spécial est un taux fixe qui est le taux minimum de soumission aux appels d'offres de la BCEAO.</p> <p>Les Obligations de Relance bénéficie également d'un droit d'accès à un guichet spécial de refinancement à six (6) mois de la BCEAO.</p> <p>(voir AVIS N° 002-01-2021 relatif au refinancement des Obligations de Relance émises par les États membre l'UEMOA ).</p>
Fiscalité des titres	<p>Les revenus perçus sur Bons de Soutien et de Résilience et Obligations de Relance du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant en Côte d'Ivoire. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.</p>
Rachat ou échange de titres	<p>L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.</p>

### Tableaux d'amortissement indicatifs (en FCFA)

<b>OAT 3 ans Intérêts 5,20%</b>					
<b>Echéances</b>	<b>Encours en début de période</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Annuités</b>	<b>Encours en fin de période</b>
06/12/2023	10 000	520	0	520	10 000
06/12/2024	10 000	520	0	520	10 000
06/12/2025	10 000	520	10 000	10 520	0
<b>Total</b>		<b>1 560</b>	<b>10 000</b>	<b>11 560</b>	

<b>BAT 364 jours Taux d'intérêt Précomptés</b>				
<b>Echéances</b>	<b>Encours en début de période</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Encours en fin de période</b>
14/12/2022	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	<b>1 000 000</b>
12/12/2023	1 000 000	0	1 000 000	<b>0</b>
<b>Total</b>		<b>Intérêts Précomptés</b>	<b>1 000 000</b>	



## ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

### **BENIN**

COTONOU  
Avenue Jean-Paul II  
B.P. 325 RP  
Téléphone : (229) 31-24 66 – 31 37 82  
Télex : 5211 BCEAO COTONOU  
Téléfax : (229) 31 24 65

### **BURKINA**

OUAGADOUGOU  
Avenue Gamal Abdel Nasser  
B.P 356  
Téléphone : (226)25306015 / (226)25490500  
Télex : BCEAO 5205 BF  
Téléfax : (226) 25 31 01 22

### **COTE D'IVOIRE**

ABIDJAN  
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse  
BP 1769 ABIDJAN 01  
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00  
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601  
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

### **GUINEE BISSAU**

BISSAU  
Avenue Amilcar CABRAL  
B.P. 38  
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73  
Télex : 289 BCGB1  
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

### **MALI**

BAMAKO  
Boulevard du 22 octobre 1946  
B.P. 206  
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06  
Télex : BCEAO 2574 MJ  
Téléfax : (223) 222 47 86

### **NIGER**

NIAMEY  
Rue de l'Uranium  
B.P. 487  
Téléphone : (227)72 33 30/ 40  
Télex : BCEAO 5218 NI  
Téléfax : (227) 73 47 43

### **SENEGAL**

DAKAR  
Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud  
B.P. 3159  
Téléphone : (221) 33 889 45 45 / (221) 33 823 53 84  
Télex : 21839 BCEAO SG  
Téléfax : (221) 823 57 57

### **TOGO**

LOME  
Rue Abdoulaye FADIGA  
BP 120  
Téléphone : (228) 221 53 84  
Télex : 5216 BCEAO TO  
Téléfax : (228) 221 76 02

---

### **UMOA-TITRES**

**Adresse** : Boulevard Général De Gaulle  
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal  
**FAX** : (221) 33 839 45 57  
**Tél.**: +221 33 849 28 28  
**E-mail** : [umoatitres@umoatitres.org](mailto:umoatitres@umoatitres.org)